

PROTOTYPE DU REÇU DU CONTRÔLE D'IDENTITÉ



**STOP LE CONTRÔLE
AU FACIÈS.FR**

SOUCHE CONSERVÉE DANS LE CARNET DE REÇUS

POLICE NATIONALE Reçu 0001

1

Année de naissance : [A] [A] [A] [A] 2 Sexe : M F

3 Voie du domicile (rue, ave, pass., bvd) :

4 Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville :

Justificatif d'identité :
C.I. Passeport Permis Titre de séjour
Autre.....

5 Date : [J] [J] [M] [M] [A] [A] [A] [A] heure : [H] [H] [M] [M]

Lieu/Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] []

Matricule de l'agent : [] [] [] [] [] []

6 Article : 78-2 al.1 78-2 al.2 78-2 al.3

7 Motif du contrôle :

8 Intervention particulière :
Aucune Palpation Inspection visuelle des effets personnels Autre

Résultat du contrôle :
Sans suite Avertissement Verbalisation Interpellation Autre

Précision :

9 Observation du contrôlé :

Signature de la personne contrôlée : 10

EXEMPLAIRE CONSERVÉ PAR LA PERSONNE CONTRÔLÉE

POLICE NATIONALE Reçu 0001

1

Nom :

Prénom :

Année de naissance : [A] [A] [A] [A] Sexe : M F

Voie du domicile (rue, ave, pass., bvd) :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville :

Justificatif d'identité :
C.I. Passeport Permis Titre de séjour
Autre.....

Date : [J] [J] [M] [M] [A] [A] [A] [A] heure : [H] [H] [M] [M]

Lieu/Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] []

Matricule de l'agent : [] [] [] [] [] []

Article : 78-2 al.1 78-2 al.2 78-2 al.3

Motif du contrôle :

Intervention particulière :
Aucune Palpation Inspection visuelle des effets personnels Autre

Résultat du contrôle :
Sans suite Avertissement Verbalisation Interpellation Autre

Précision :

Observation du contrôlé :

Signature de la personne contrôlée :

Chaque reçu est composé de deux exemplaires : Un original rempli par le policier et conservé dans le carnet, et un double en papier carbone à destination de la personne contrôlée. Les données seront traitées par un organe indépendant (Défenseur des droits / CESDIP...) qui récupérera les carnets auprès de la police. Une notice concernant la procédure du contrôle d'identité (cadre légal, droits et devoirs de l'agent et de la personne contrôlée) accompagne le reçu délivré à la personne contrôlée.

LÉGENDE DU REÇU DU CONTRÔLE D'IDENTITÉ :

- 1 Le reçu est anonyme. Le nom et le prénom de la personne contrôlée ne sont inscrits que sur l'exemplaire du reçu qui lui est remis.
- 2 Pour des raisons de confidentialité, la date de naissance de la personne contrôlée n'est pas inscrite. Seule l'année de naissance est relevée afin de déterminer son âge.
- 3 Pour des raisons de confidentialité, l'adresse complète de la personne contrôlée n'est pas inscrite. Seule la voie du domicile est relevée ex (boulevard rousseau, rue de la liberté...), afin d'identifier le quartier dans lequel elle habite.
- 4 Une personne contrôlée peut justifier par tout moyen de son identité : seul le moyen sera précisé.
- 5 L'heure, la date, l'adresse où à le lieu le contrôle seront relevés.
- 6 Le cadre légal du contrôle d'identité sera relevé.
- 7 Le motif (la raison qui a suscité la suspicion) menant au contrôle sera relevé.
- 8 Toute intervention particulière sera relevée (palpation de sécurité, contrôle visuel des effets personnels avec autorisation, etc).
- 9 La personne contrôlée pourra faire une observation (en cas de litige par exemple).
- 10 La personne contrôlée pourra contresigner le reçu.